

Code de vie

École Père-Pacifique

Pointe-à-la-Croix



Ouverture

- J'accepte et j'accueille les différences (origines, milieux, orientations sexuelles, identité, etc.)
- Être tolérant et curieux envers les idées des autres, les comprendre et les respecter même si elles sont différentes.
- Je coopère
- Saluer les autres, utiliser des formules de politesse, écouter attentivement quand quelqu'un te parle.
- Utiliser des propos respectueux et inclusifs

Engagement

- J'effectue et je termine le travail demandé au moment demandé et dans les temps prescrits.
- Je ne perds pas mon temps
- Je m'engage à faire mon rôle d'élève
- Je m'engage à persévérer même lorsque c'est difficile
- Je m'engage à respecter la loi 459.6 (cellulaire) dans l'école et dans les transports scolaires

Bien-être

- Je participe au bon maintien du matériel et des locaux de l'école
- Je me base sur le guide vestimentaire pour faire des bons choix d'habillements.
- Je m'implique au maintien d'un climat agréable et sécuritaire dans toute l'école
- Je suis pacifique
- Je favorise des liens d'amitié respectueux avec mes pairs
- Je nomme adéquatement mes besoins, mes craintes, mes émotions
- J'utilise mes erreurs pour me surpasser

Le rôle de l'élève



Être présent

Participer en classe

Écouter les consignes

**Effectuer et remettre ses
travaux à temps**

Poser des questions

Demander de l'aide

**Utiliser ses erreurs pour se
surpasser**

**Respecter tous les
adultes de l'école**

Les gestes interdits



Violence physique

Impolitesse et violence verbale

Bris volontaire de matériel

Gestes à caractère violent ou sexuelle

Intimidation

Vol

Utilisation d'objets interdits

Gestes réparateurs et conséquences



Excuses

Rencontre avec les parents

Médiation

Nettoyage

Retrait

Reconnaitre ses torts

Réparation

L'élève peut proposer un geste réparateur en lien avec la situation, avec l'aide de l'adulte.

Selon la gravité et la récurrence du geste interdit, la direction pourra imposer des mesures disciplinaires.